

Comptes annuels 2021 : Croissance des recettes à 2 chiffres, renforcement de la trésorerie et poursuite de la réalisation des plans stratégiques

7 juin 2022

Les comptes annuels relatifs à l'exercice 2021 de la SOFICO ont été déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique. Tant sur le plan des recettes, qui excèdent désormais significativement leurs niveaux d'avant crise sanitaire, que sur le plan de la trésorerie, la société témoigne d'une santé financière solide. Elle confirme son rôle majeur dans la mise en œuvre de 3 piliers de la relance wallonne : le « Plan Infrastructures et Mobilité pour Tous 2020-2026 » (PIMPT) ; le « Plan stratégique Fibre Optique » (PsFO) ; et le « Plan de Relance Wallon » (PRW).

Indicateurs financiers clés (€ millions)	31-déc.-21	31-déc.-20	31-déc.-19
Produits d'exploitation	410,2	362,9	367,8
Produits non récurrents	0,6	0,4	0,5
Charges d'exploitation	(369,0)	(348,9)	(350,6)
Charges financières nettes	(10,5)	(10,2)	(9,7)
Subsides	10,5	2,8	13,8
Impôts et autres charges	(3,5)	(6,1)	(4,3)
Bénéfice net	38,3	0,9	17,5
Investissements	132,1	143,8	257,4
Actifs d'infrastructure sous gestion	2.393,1	2.429,6	2.433,7
Capitaux propres	1.866,0	1.795,9	1.779,9
Trésorerie nette	111,3	49,5	6,0

Indicateurs financiers clés 2021

Les **produits d'exploitation** s'élevèrent à €410,2 millions, soit une hausse de €47,3 millions par rapport à l'exercice précédent (+13,0%). Cette hausse est principalement liée à l'augmentation des deux recettes les plus significatives :

- le prélèvement kilométrique sur poids lourds (PKPL) dont la croissance s'est établie à €21,6 millions (+8,5%) sur l'exercice ;
- le shadow toll routier dont la croissance s'est établie à €17,1 millions (+28,9%) sur l'exercice.

Ces dernières atteignent désormais des montants supérieurs à ceux qui prévalaient avant la crise sanitaire, témoignant du redressement de l'économie intervenu en 2021.

En ce qui concerne le PKPL (poids lourds), après une année 2020 marquée par la pandémie de COVID-19, la conjoncture économique en Wallonie s'est en effet rapidement améliorée en 2021 : malgré un contexte incertain, la croissance de l'activité du transport routier de marchandises s'est maintenue à la hausse avec une tendance générale de 9% au-dessus du niveau de 2020 et de plus de 6% au-dessus du niveau d'avant la crise sanitaire en 2019.

Avec une croissance de +8,5% par rapport à 2020 (qui comprend un effet prix de +0,5% lié à l'indexation des tarifs au 1^{er} janvier 2021), les recettes de la SOFICO en PKPL ont suivi cette tendance.

En ce qui concerne le shadow toll (transport de personnes et véhicules légers), une forte baisse de la demande avait été enregistrée en Belgique suite aux mesures sanitaires contraignantes prises en 2020 par les autorités publiques en raison des risques générés par la pandémie. En 2021, la fin du télétravail ainsi qu'une hausse de l'utilisation de la voiture pour les déplacements non pendulaires, c'est-à-dire hors déplacement entre les lieux de domicile et les lieux de travail ou de scolarité (banque, médecin, shopping, culture, loisirs, visites...) ont engendré une hausse importante de ce type de transport.

Globalement, cette croissance des produits d'exploitation s'est traduite par la hausse du **bénéfice de l'exercice** qui s'établit à €38,3 millions au 31 décembre 2021 contre €0,9 million au terme de l'exercice précédent.

Au cours de la période, la société a effectué des **investissements** pour un montant total de €132,1 millions, qui s'inscrivent dans le cadre des 3 plans stratégiques poursuivis par la société : le « Plan Infrastructures et Mobilité pour Tous 2020-2026 » (PIMPT), le « Plan stratégique Fibre Optique » (PsFO) et le « Plan de Relance Wallon » (PRW).

Trésorerie nette au 31 décembre

La **position de trésorerie** de la SOFICO s'établit à €111,3 millions au 31 décembre 2021 (contre €49,5 millions au 31 décembre 2020).

La trésorerie s'est renforcée suite à la croissance à 2 chiffres enregistrée dans les recettes, telle que décrite ci-dessus. Toutefois, son niveau à la clôture de l'exercice est influencé favorablement par 2 subventions octroyées par la Région Wallonne avant le terme de l'exercice, mais dont la réalisation des projets interviendra au-delà (en 2022 et après) :

- Le projet « Bus à Haut Niveau de Service » à Charleroi (préfinancement pour un montant cumulé de €21 millions au 31 décembre 2021) ;
- Les chantiers liés à la mise en œuvre de l'axe VI du « PRW » (préfinancement pour un montant de €24,8 millions au 31 décembre 2021).

Retraitement Trésorerie	31-déc.-21	31-déc.-20
Trésorerie nette (nominale)	111,3	49,5
Préfinancement BHNS	(21,0)	(10,5)
Préfinancement PRW	(24,8)	-
Trésorerie nette (sous-jacente)	65,5	39,0

Retraitée de ces 2 préfinancements, la position de trésorerie sous-jacente au 31 décembre 2021 s'établit à €65,5 millions en hausse de €26,5 millions par rapport à l'exercice antérieur (retraitée de l'impact des mêmes préfinancements, la trésorerie sous-jacente s'établit à €39,0 millions au 31 décembre 2020).

Activité sur les marchés financiers

Afin de faire mieux correspondre l'échéance de ses passifs à la durée économique des actifs d'infrastructures financés ('asset-liability management'), la SOFICO a procédé à un allongement de la maturité de son endettement. Au cours des exercices 2020 (dans le contexte volatil qu'ont connu les marchés financiers) et 2021, la société a été en mesure de restructurer son programme de financement « MTN » (Medium Term Notes), en convertissant sa maturité moyenne du court (à échéance annuelle) vers du long-terme. La dernière étape de ce plan de

refinancement s'est opérée en mars 2021 via une émission obligataire intervenue pour un montant de €30 millions, dont la maturité s'est établie à 50 ans. La totalité du programme MTN de la SOFICO (€182 millions) est désormais financée via des émissions obligataires à long terme dont la maturité moyenne s'établit à 25 ans.

Opérations phares de l'exercice écoulé

1) « Plan de Relance Wallon »

Le PRW est constitué de 319 mesures, réparties sur 6 axes pour un budget total de €7,6 milliards. La SOFICO s'est vu confier la réalisation de 4 projets issus de ce Plan, pour un budget de €107 millions.

L'un d'eux, ressortissant à l'axe VI du PRW, consiste à réhabiliter la liaison E25-E40/A602 suite aux dégâts causés par les inondations sans précédent qui ont frappé la Wallonie en juillet 2021. Au terrible drame humain, se sont ajoutées de nombreuses difficultés dont parfois, celle de se mouvoir suite à la destruction d'infrastructures. **En région liégeoise, la liaison E25-E40/A602, qui connecte le nord et le sud de l'agglomération a connu des dégâts considérables principalement en rive droite.** Les tranchées couvertes des Grosses-Battes et de Kinkempois, la tranchée ouverte du Canal de l'Ourthe, les locaux techniques adjacents ainsi que tout le matériel électromécanique qui les équipe ont été complètement submergés par l'eau et la boue.

Grâce aux efforts conjoints des différents partenaires, une réouverture progressive, par tronçon et avec des conditions de circulation adaptées a été organisée. Une partie du matériel impacté a été soit réhabilité, soit remplacé de manière définitive ou provisoire, pour assurer ces réouvertures en assurant les prérogatives minimales de sécurité. La spécificité de certaines pièces endommagées et la pénurie mondiale de certains composants, causée par la crise sanitaire, ont généré des difficultés dans la chaîne d'approvisionnement qui ont dû être solutionnées.

L'axe a finalement récupéré sur toute sa longueur 100% de sa capacité, soit 2X2 bandes, en novembre. Aujourd'hui encore, la réhabilitation de la liaison se poursuit avec un maximum d'opérations réalisées de nuit.

2) « Plan Infrastructures et Mobilité pour Tous 2020-2026 »

Doté d'un budget global de €2,1 milliards, le « PIMPT » présente 3 objectifs stratégiques : (i) privilégier l'entretien et la rénovation du réseau existant ; (ii)

soutenir le transfert modal et respecter l'ensemble des usagers ; (iii) allouer des budgets aux transports en commun et à la mobilité douce et active.

Il repose sur deux porteurs de projets : la SOFICO et le SPW MI. La SOFICO assure le financement et la réalisation de projets pour un budget total de €1,1 milliard, réparti comme suit :

- €900 millions pour les Routes ;
- €150 millions pour les voies navigables ;
- €60 millions pour les TEC ;
- €30 millions pour la mobilité douce et active.

Concernant le réseau routier structurant, offrir une infrastructure qui allie sécurité, confort et fluidité reste pour la SOFICO une priorité. Les efforts réalisés ces dernières années ont été poursuivis en 2021 en conjuguant notamment des **chantiers visant à remplacer les couches supérieures de nos voiries (entretien préventif pour éviter des interventions plus en profondeur) et des réhabilitations conséquentes devenues nécessaires**. On retiendra notamment pour cette année 2021 :

- Sur l'E42/A15 : le lancement du chantier de réhabilitation du viaduc de Huccorgne ;
- Sur l'E40/A3 : le lancement du désamiantage successif de 6 ponts surplombant l'autoroute entre Hélécinne et Remicourt ;
- La réalisation d'une réhabilitation de l'E411/A4 entre Wanlin et Lavaux-Saint-Anne vers Arlon ;
- A Beez : la réhabilitation du Pont Collard reliant l'E411/A4 à la N90 vers Jambes ;
- Sur l'E19/A7 : la réfection de revêtements entre l'échangeur de Haut-Ittre et l'aire autoroutière d'Orival en direction de Mons ;
- En marge de l'E42-E19/A7 : la finalisation du chantier d'aménagement du giratoire à la sortie n°25 « Tertre » ;
- Sur le R9 à Charleroi : l'ouverture d'une nouvelle bretelle d'accès au ring depuis le « Palais des Expositions ».

Toujours avec le souci d'améliorer le service aux usagers, les travaux de rénovation et de modernisation des **aires concédées de Bierges (E411/A4)** et de **Waremme (E40/A3)** ont débuté et devraient aboutir à l'automne 2022.

Au niveau de la réalisation des chaînons manquants du réseau transeuropéen de transports dont la SOFICO a la charge, deux étapes conséquentes sont à épingle :

- **Sur la voie d'eau : la mise en service de l'écluse de gabarit moyen (225X12,5 mètres = capacité de 4.500 tonnes) dans le cadre de la mise à grand gabarit (225X25 mètres = 9.000 tonnes) du site éclusier d'Ampsin-Neuville.** Les travaux visant à construire l'écluse de taille moyenne du site ont été achevés et ont permis de lancer une phase probatoire avec un premier passage de bateau le 8 novembre 2021. Sa mise en service officielle a été effective le 18 janvier 2022. Elle assure à présent la navigation sur ce site, tandis que la réalisation de l'écluse de grand gabarit, objectif final du chantier, est en cours.
- **Sur le réseau routier (hors « PIMPT ») : l'achèvement de la dernière phase du contournement autoroutier de Couvin ou E420 le 1^{er} octobre 2021.** Elle consistait à réaliser une trémie sous la voie ferroviaire à hauteur de Frasnes-lez-Couvin. Le 1^{er} octobre dernier, la finalisation de cette tranchée couverte a marqué l'aboutissement final du contournement.

3) « Plan Lumières 4.0 »

En 2021, **la modernisation de l'éclairage (auto)routier a continué à se concrétiser sur le réseau structurant**, via la mise en œuvre du « Plan Lumières 4.0 » Ce dernier vise notamment à remplacer d'ici le courant du second semestre 2023 la totalité de l'éclairage au sodium par du LED. Ces luminaires sont plus écologiques, plus économiques, offrent également un meilleur rendu des couleurs et un éclairage moins diffus, ce qui améliore d'autant la lecture de la route et la sécurité des usagers.

Ils présentent également un autre atout : leur intensité peut être modulée de manière préprogrammée sur la majorité du réseau en fonction de la fréquentation préenregistrée de ces axes (selon le jour, l'heure de la nuit) ou de manière instantanée à certains endroits stratégiques du réseau (bretelles d'entrée et de sortie des autoroutes, passages pour piétons, ...) grâce à divers équipements placés sur le terrain. Enfin, chaque point lumineux pourra également être télégéré instantanément de nuit depuis le Centre PEREX.

Fin de l'année 2021, plus de 60.000 luminaires (sur 110.000) étaient modernisés, soit environ 1.500 km du réseau structurant.

Une innovation technologique au service de la sécurité a également été présentée au grand public en mars 2021 : il s'agit d'une **alerte lumineuse générée dans certaines bretelles de sortie d'autoroutes en cas de détection de conducteurs à contresens**. Fin 2021, une quarantaine de bretelles étaient

équipées de cette technologie en phase de réglage, sur les 300 prévues d'ici le second semestre 2023.

4) « Plan stratégique Fibre Optique »

Concernant ses activités en Télécommunications et plus spécifiquement sa gestion du réseau wallon de fibre optique, la SOFICO a annoncé qu'elle connectera d'ici fin 2024 100% des Parcs d'Activités Economiques wallons (292) avec du Très Haut Débit (THD).

Le Plan stratégique de déploiement (PsFO) présenté en 2020 (budget total de €80 millions) prévoit notamment de compléter la couverture des 103 zonings existants et de déployer la fibre dans 154 zonings additionnels. Au total, 257 zonings, soit 87% des zonings wallons seront couverts par ce PsFO.

Dans le cadre de l'axe III du PRW (cf. supra), la fibre optique sera déployée sur les 35 derniers Parcs d'Activités Economiques qui n'étaient pas intégrés dans le PsFO de la SOFICO.

100% des 292 Parcs wallons seront donc équipés à l'horizon fin 2024.

5) En matière d'énergies renouvelables

Au cours de l'exercice écoulé, on peut souligner que dans le cadre de son programme de concessions visant à équiper des chutes d'eau de barrages de **centrales hydroélectriques amovibles, pas moins de 3 installations sont devenues pleinement opérationnelles durant l'exercice 2021 : Grosses Battes (Ourthe), Chanxhe (Ourthe) et d'Anseremme (Haute-Meuse).**

Mentions Légales

Les comptes annuels, préparés en conformité avec l'arrêté royal du 29 avril 2019 pris en exécution du code des sociétés et des associations, sont accessibles dans leur intégralité sur le site web de la SOFICO à l'adresse www.sofico.org dans l'onglet « Investisseurs » => « Etats financiers ». Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la société en date du 25 mars 2022 et ont fait l'objet d'une attestation sans réserve émise par le collège des commissaires aux comptes (composé d'un membre de la Cour des Comptes et d'un membre de l'Institut des Réviseurs d'entreprises). Les comptes annuels ont été approuvés par le représentant du Gouvernement de la Région Wallonne lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 29 avril 2022.

Contacts :

Héloïse WINANDY | Porte-parole | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Michaël ALMER | CFO & Investor Relations | michael.almer@sofico.org

Rejoignez-nous !    